

DÉLIBÉRATION N° CA 19-45 DU 19 SEPTEMBRE 2019
relative à la gestion budgétaire de la Ligne Programme 18 consacrée aux aides à
l'agriculture durable

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 19 septembre 2019.

DÉLIBÈRE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve les principes de pilotage budgétaire de la ligne programme 18 pour les années 2020 et suivantes et en particulier les enveloppes des aides surfaciques pour la campagne 2020.

Article 2 :

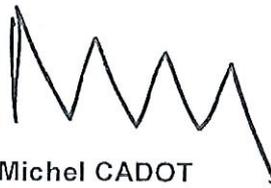
Le conseil d'administration mandate l'agence pour proposer un zonage pour les aides à l'agriculture biologique, ainsi qu'un calendrier pour la mise en œuvre de ce zonage, par exemple en s'interrogeant sur les aides au maintien de l'agriculture biologique et les différences de dynamique entre filières.

La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie



Patricia BLANC

Le Président
du conseil d'administration



Michel CADOT